# COMMUNE DE MÉZANGERS

## Bonne et heureuse année 2026

# BULLETIN MUNICIPAL

N°65 –JANVIER 2026

Commémoration du 11 novembre – 9 novembre 2025

Repas des aînés – samedi 8 novembre 2025

Jean-Claude PELTIER
super jardinier mézangéen et ses cucurbitacées

Abattage de 6 marronniers
29 et 30 janvier 2026

Robert Geslot et Olivier Tarlier, employé communal, près de l'un des marronniers. | PHOTO : OUEST-FRANCE

## Six marronniers abattus

Une première coupe de cinq marronniers avait été effectuée en mars 2025, après que l'un d'eux a chuté à la suite d'un fort coup de vent nocturne, mais sans autre dégât. La commune va faire abattre les six marronniers restants qui bordent un espace de stationnement de voitures près de l'église Saint-Front et place Lair-de-La-Motte.

**«Il n'y a pas le choix»**

Le maire, Robert Geslot justifie : ***« Ces arbres sont très vieux, en fin de vie, avec des troncs qui sont en très mauvais état, creux à l'intérieur ou présentant de nombreuses fissures, certaines de grandes tailles et profondes. Pour des raisons de sécurité, il est essentiel de procéder à leur abattage. Il n'y a pas le choix. Les travaux seront effectués cette semaine par les techniciens de la Communauté de Communes des Coëvrons. »*** L'ensemble des souches seront déracinées lors du réaménagement du centre bourg. Actuellement, ce ne serait pas réalisable à cause des dégâts qui seraient causés aux bordures de trottoirs et aux rues. Les usagers sont invités à ne plus stationner leurs véhicules cette semaine.

# Le mot du Maire

Mézangéennes, Mézangéens,

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2026, santé, bonheur et la réalisation de tous vos projets personnels et professionnels.

2025 en quelques chiffres :

- 7 naissances, 2 mariages, 4 décès
- 50 dossiers d'urbanisme
- 389 titres et 398 mandats en comptabilité

Travaux 2025 :

- Mise en accessibilité PMR de la salle de la Dame Verte (*2ème porte de secours, WC PMR, carrelage et faïence, peinture de la grande pièce*)
  Financements : DETR + Fonds de Soutien 3C + autofinancement
- Changement de 2 portes et 4 fenêtres à l'école
  Financements : Fonds de Soutien 3C + autofinancement
- Installation de la fibre à la mairie et à l'école
- Réfection façade du Point Lecture

Merci aux associations qui, jour après jour, font vivre notre commune.
Votre engagement est essentiel. Il crée du lien, il anime notre vie culturelle, sportive et solidaire. Grâce à vous, notre commune n'est pas seulement un territoire : c'est une communauté vivante, solidaire et humaine.

Merci aux bénévoles qui donnent de leur temps, souvent dans la discrétion mais qui sont indispensables pour notre commune.
Et pourtant, soyez-en certains : votre action est vue, reconnue et profondément appréciée.

Au nom du Conseil municipal, et en mon nom personnel, je tiens à saluer votre engagement. Encore une fois, merci pour tout ce que vous faites.

Encore bonne année et meilleurs vœux.
Le Conseil Municipal est à vos côtés au quotidien et reste et votre écoute et c'est ensemble que nous continuerons à faire de Mézangers un village où il fait bon vivre.
Très cordialement.

**SOMMAIRE**


Vie municipale
Vente par la Commune
Extraits des CR des séances du Conseil Municipal
Informations pratiques
Vie scolaire
Vie associative
Vie des commerces et entreprises
Calendrier


## VOTRE MAIRIE

18 Place René Lair de la Motte
53600 MÉZANGERS
Tél. : 02 43 90 64 95
Mail : mairie-mezangers@orange.fr
Site internet : www.mezangers.fr

## HORAIRES

Lundi, mardi et jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h
Vendredi : 9h-12h30 / 13h30-16h

RDV sur demande

# VIE MUNICIPALE

## CARTES D'IDENTITÉ / PASSEPORTS

Les demandes de passeport et de carte d'identité sont à faire auprès de la **Mairie d'EVRON** ou tout autre mairie habilitée à faire les demandes de titres sécurisés.
Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, il est nécessaire de prendre rendez-vous pour l'établissement de votre passeport ou carte d'identité.

***Prenez rendez-vous sur le site de la Ville d'Evron ou contactez le service Etat civil au 02 43 66 32 00 pour convenir du jour et de l'heure ou de passer en mairie.***

Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, et le samedi de 9h à 12h (fermé en juillet et août).

## PACS – Enregistrement possible en Mairie depuis le 1er novembre 2017

Documents à fournir pour tout enregistrement : convention de PACS(*) – déclaration de PACS(*) – actes de naissance de – 3 mois et pièces d'identité en cours de validité
*(*) contactez la Mairie pour obtenir les documents type ou téléchargez-les sur www.service-public.fr / PACS*
Après le dépôt du dossier complet, un rendez-vous sera fixé ultérieurement pour officialiser le PACS.

## RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer obligatoirement dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire. La mairie remet alors une attestation de recensement.

Le jeune recensé reçoit sa convocation à la journée défense et citoyenneté environ 1 an après la date du recensement en mairie. Si la démarche de recensement est possible jusqu'à 25 ans, un recensement tardif implique une JDC tardive et des difficultés administratives pour les jeunes.

Le recensement doit être effectué auprès de la mairie du lieu de domicile.

Pour accomplir la démarche, le jeune doit se munir de :

- **sa carte nationale d'identité ou de son passeport** en cours de validité
- le **livret de famille**
- un **justificatif de domicile**.

Il recevra un ordre de convocation lui apportant toutes les précisions nécessaires au plus tard dix jours avant la date JDC fixée, soit par courrier postal soit dans son espace personnel du site https://www.majdc.fr

## INSCRIPTION SUR LISTE ÉLECTORALE

Vous êtes nouvel habitant à Mézangers, pensez à vous inscrire sur la liste électorale à tout moment. Vous déménagez, pensez à nous donner votre nouvelle adresse et pensez à vous inscrire sur la liste électorale de votre future commune. L'inscription est toutefois automatique pour les jeunes de 18 ans.

## OBJETS TROUVÉS

N'hésitez pas à contacter la Mairie si vous avez perdu un objet sur notre commune (Gué de Selle compris) car certains nous sont rapportés (vêtements, lunettes, clés…).

## RECYCLAGE DES CARTOUCHES D'IMPRESSION VIDES

*Collecteur disponible à la Mairie*

enfance & partage
L'enfance est fragile. Protégeons-la.

Grâce aux collectes solidaires, LVL reverse un don à son association partenaire depuis 2009, ***Enfance & Partage,*** pour chaque cartouche réutilisable collectée.

**1 cartouche d'imprimante réutilisable = 1 don reversé**

Ces dons permettent notamment à *Enfance & Partage* d'offrir un accompagnement juridique et psychologique aux enfants victimes de violences. En 2024, **721** séances de thérapie ont été réalisées.

## COMMANDE GROUPÉE DE FUEL

Contactez la mairie afin d'être destinataire du mail dès qu'une commande est prévue de façon à bénéficier du tarif groupé dès 5 000 litres commandés sur notre commune.
Les personnes intéressées nous communiquent le nombre de litres souhaités et nous communiquons ensuite le jour de livraison sur la commune. Vous réglez ensuite directement le fournisseur de fuel domestique.

## MUTUELLE A TARIF NEGOCIÉ

AXA Ma Santé

Depuis le 1er janvier 2016, les entreprises privées doivent proposer une mutuelle collective à leurs salariés.
Ainsi, le Conseil Municipal a souhaité que la commune fasse profiter tous ses habitants d'une complémentaire santé communale à tarif intéressant et notamment les personnes qui ne sont pas ou plus dans l'emploi, les retraités, les agriculteurs, les artisans et commerçants, les travailleurs non-salariés… le but de cette action est de contribuer à améliorer le pouvoir d'achat. La commune n'a qu'un simple rôle de facilitateur.

**Pour tous renseignements, contactez M. Alexis HUBERT au 06 70 43 21 69.**

## URBANISME

Mise en place de la saisine par voie électronique pour les autorisations d'urbanisme et les déclarations d'intention d'aliéner depuis le 1er janvier 2022

La commune de MEZANGERS, en partenariat avec la Communauté de communes des Coëvrons, met en place un service permettant aux usagers de faire leur demande dématérialisée pour les certificats d'urbanisme, les déclarations préalables, les permis de construire et d'aménager, et les déclarations d'intention d'aliéner.
Ce service est disponible pour notre commune. Il vous suffit d'aller sur le lien suivant : https://www.coevrons.fr/article/urbanisme , ou aller sur le site de la Communauté de communes des Coëvrons (www.coevrons.fr) / CONNAITRE / DROITS ET DEMARCHES / Urbanisme : démarche en ligne
Le dépôt de vos dossiers en version papier reste possible aux heures d'ouverture de la mairie.

## BALAYAGE DES RUES (BOURG ET LOTISSEMENTS)

Voir dates de passage en fin de bulletin (calendrier)

➢ **La veille, n'oubliez pas de déplacer vos véhicules en stationnement sur la voie publique afin de faciliter l'accès aux bordures et caniveaux.**

## ***ORDURES MÉNAGÈRES***

Les conteneurs semi-enterrés sont installés aux emplacements suivants dans le bourg : parking de la mairie, rue des Coëvrons, et au lieu-dit l'Aubrière.
**IMPORTANT : quand les conteneurs sont pleins à un point de collecte, merci de bien vouloir aller déposer vos ordures ménagères à un autre point de collecte et ne pas les déposer au pied des conteneurs !**

**Il est rappelé que les ordures ménagères sont à mettre UNIQUEMENT en sac.**

*Pour plus de renseignements : www.ecomotives53.fr*

## ***DÉCHETTERIES***

Les déchetteries sont accessibles gratuitement par tous les habitants des Coëvrons.

- Quels déchets ? Encombrants, déchets verts, ferraille, gravats, produits toxiques, déchets spéciaux, cartouches d'imprimante, bois, carton, mobilier ainsi que les équipements électriques et électroniques.
- Un caisson Emmaüs a également été ajouté pour collecter : jouet, vaisselle, livre, petit et gros meuble, matelas, outillage, quincaillerie...

Les dates et horaires des 4 déchetteries des Coëvrons vous sont rappelés ci-dessous.

| | | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Bais | ZA de l'Aubrière<br>02 43 69 33 24 | 13h30 - 17h* | | 13h30 - 17h* | | 13h30 - 17h* | 9h – 12h<br>13h30 - 17h* |
| Chammes | Le Bois du Montil<br>02 43 01 41 21 | 13h30 - 17h* | | 13h30 - 17h* | 13h30 - 17h* | 13h30 - 17h* | 9h – 12h<br>13h30 - 17h* |
| Evron | ZI des Maltières<br>02 43 01 93 66 | 9h - 12h<br>13h30 - 18h | 13h30 – 18h | 13h30 - 18h | 9h - 12h<br>13h30 - 18h | 9h - 12h<br>13h30 - 18h | 9h - 12h<br>13h30 - 18h |
| Montsûrs | ZA de l'Antinière<br>02 43 02 60 77 | 9h – 12h<br>13h30 - 17h* | | 13h30 - 17h* | | 13h30 - 17h* | 9h – 12h<br>13h30 - 17h* |

* 18h du 1er avril au 30 septembre

## ***ABOIEMENTS DES CHIENS***

Les aboiements de chiens intempestifs que ce soit en journée ou la nuit sont sources de troubles du voisinage.
Le Code de la santé publique envisage de manière générale le bruit causé par un animal :
Article R.1334-31 *« Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. »*
Les articles 1382 et suivants, notamment l'article 1385 du Code Civil précise que le propriétaire d'un animal est responsable à l'égard des voisins : *« le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé. »*
Dans un souci de bon voisinage et pour éviter tout conflit, nous vous remercions de ne pas laisser aboyer, hurler ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des chiens dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, dans des locaux professionnels ou commerciaux, dans un enclos, attenant ou non à une habitation.

## ***RAPPEL - DÉJECTIONS CANINES***

Les chiens sont de plus en plus nombreux en ville.
Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

**Les propriétaires sont invités à faire preuve de civisme en ramassant leurs déjections.**

Il est formellement interdit de laisser les chiens divaguer dans les lotissements afin qu'ils fassent leurs besoins en dehors des maisons.

## ***HORAIRES DES TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE***

*cf. arrêté préfectoral du 3 octobre 2025 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage*

Les travaux de bricolage en extérieur ou de jardinage réalisés à l'aide d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse, débroussailleuse, perceuse...) ne peuvent être effectués que :

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.
Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.
Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Merci de respecter ces horaires dans un souci de bon voisinage.

## ***RAPPEL***

## ***DÉSHERBAGE – ARRÊTÉ VALIDÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2022***

| | |
|---|---|
| Article 1 | Le présent arrêté est applicable sur l'ensemble du territoire de la commune de Mézangers. |
| Article 2 | Les propriétaires ou, le cas échéant, les locataires sont tenus d'assurer le nettoyage des caniveaux et des trottoirs (ramassage des feuilles, fruits…) ainsi que l'enlèvement des mauvaises herbes en bordure de leur propriété même s'il n'y pas de trottoir.<br>Les balayures ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique ni dans les avaloirs d'eaux pluviales. Les grilles placées sur les caniveaux devront également être maintenues en état de propreté de façon à garantir un écoulement aisé des eaux pluviales et pour éviter l'obstruction des canalisations et ainsi limiter les risques d'inondation en cas de grosses pluies. Les matériaux visant à être utilisés comme bateau sont interdits car ils empêchent l'écoulement de l'eau dans les caniveaux. |
| Article 3 | Par temps de neige, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs jusqu'au caniveau en dégageant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent s'assurer de la sécurisation du trottoir devant leurs habitations. |
| Article 4 | Les déchets verts (feuilles, branches, pelouse, mauvaises herbes…) doivent être déposés dans les déchetteries des Coëvrons ou dans les composteurs personnels et les autres saletés et déchets collectés doivent être traités avec les déchets ménagers. |
| Article 5 | En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et haies incombe au riverain qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue. Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique. |
| Article 6 | Ampliation du présent arrêté sera transmise à :<br>- Monsieur le Préfet de la Mayenne<br>- Monsieur le Commandant du groupement de Gendarmerie de la Mayenne |
| Article 7 | Le présent arrêté sera affiché à la Mairie de MEZANGERS. |

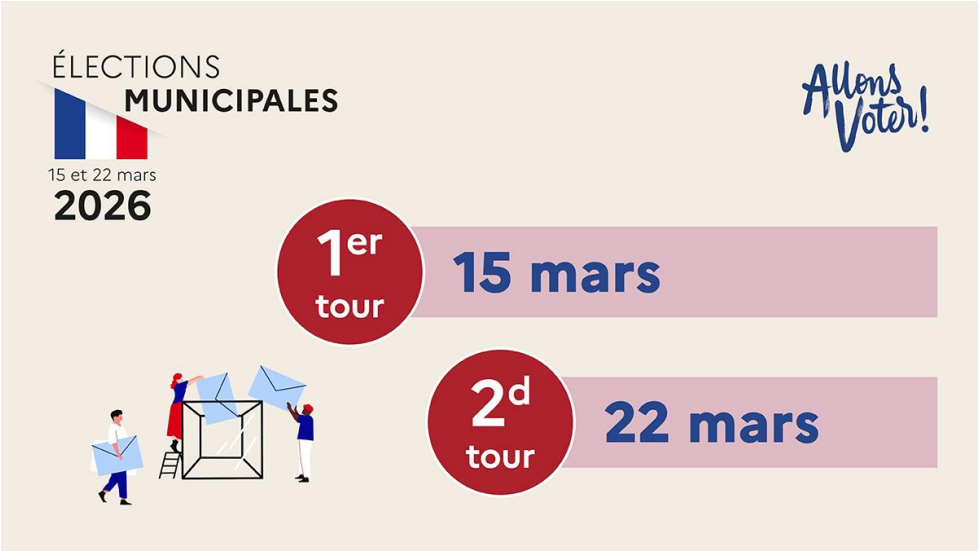


**Changements pour les communes de moins de 1 000 habitants** :

Fin du panachage et des candidatures individuelles.

Place au scrutin de liste proportionnel et paritaire (autant de femmes que d'hommes).

Modification de liste (rayures de noms) = bulletin nul.

## ***TARIFS 2025***

## ***LOCATION SALLES***

| SALLE POLYVALENTE « Sylvain Manson »<br>Salle + Cuisine | | SALLE DE LA DAME VERTE |
|---|---|---|
| Location week-end complet | 300 € | 100 € |
| Location d'une journée de 7 h à 19 h (en semaine uniquement)<br>Vin d'honneur | 170 € | 55 € |
| Location par ½ journée (en semaine uniquement) | 90 € | - |
| Réveillon Jour de l'An | 500 € | 120 € |

## ***CIMETIERE***

| | 15 ans | 30 ans | 50 ans |
|---|---|---|---|
| Concession traditionnelle | 150 € | 250 € | 400 € |
| Concession cavurne | 150 € | 250 € | 400 € |
| Concession cavurne avec caveau | 500 € | 600 € | 750 € |
| Columbarium / case 2 urnes | - | 500 € | - |

*Jardin du souvenir*

## ***PARTICIPATION CITOYENNE***

**Le Conseil Municipal a approuvé la participation de la commune au dispositif « Participation citoyenne » pour apporter** une action complémentaire et de proximité pour assurer la tranquillité de tous ; la commune étant particulièrement attentive aux enjeux de sécurité publique.

3 habitants se sont proposés de devenir référent sur notre commune :

- M. Corentin PEINTRE - 06 20 63 22 52
- M. Rémy JALLU - 06 70 78 83 94
- M. Pascal DURAND - 06 73 60 91 71

Ils ont pour rôle de **faire remonter toute information ou fait** dont ils ont pu avoir connaissance, pouvant porter atteinte à l'ordre public. Par exemple, des signalements de véhicules suspects, des opérations de démarchage chez des particuliers…

Animés d'un esprit civique et agissant de manière bénévole, les référents citoyens ont reçu une information spécifique par la gendarmerie de la Mayenne portant sur son champ de compétence, les éléments nécessaires à l'information des forces de sécurité de l'État, les actes élémentaires de prévention et les réflexes à développer lorsqu'ils seront témoins d'une situation anormale.

Les référents citoyens diffusent des conseils préventifs auprès de la population. Ils peuvent être associés à la promotion de dispositifs particuliers de prévention de la délinquance tels que « l'Opération Tranquillité Vacances », mis en œuvre par la police et la gendarmerie nationale.

---

## ***RAPPEL ELAGAGE***

orange™

**Sécurité des personnes, préservation des réseaux, esthétisme des parcs et jardins et santé des végétaux :**

### L'élagage, une responsabilité collective au bénéfice de tous

### Des abords élagués, un réseau sécurisé

**Afin de faire cohabiter la végétation et les réseaux, l'élagage est un enjeu commun à Orange et aux collectivités locales. Celui-ci s'inscrit dans un cadre législatif qu'il convient de faire respecter pour assurer le maintien et le déploiement du réseau.**

Si une coopération d'Orange avec les collectivités locales est incontournable et vertueuse, **la commune peut également inciter les propriétaires à anticiper et à réaliser un entretien périodique de leur végétation** pendant les périodes préconisées.

Par ailleurs, **un correspondant élagage par département** est identifié au sein d'Orange. Il est un interlocuteur privilégié pour échanger sur les difficultés rencontrées et proposer des solutions adaptées.

**En favorisant une démarche pérenne et récurrente d'élagage au sein de la collectivité, les incidents réseaux diminuent de 50%.**

### Questions récurrentes

**Peut-on élaguer soi-même ?**
L'élagage nécessite l'intervention d'un professionnel en raison de sa dangerosité et du besoin de savoir-faire.

Lorsqu'il s'agit d'entretien simple aux abords des réseaux (débroussaillage, ébranchage), les travaux peuvent être réalisés en moyens propres.

**Pourquoi ne pas enfouir tous les câbles ?**
Les risques de dommages souterrains sont équivalents à ceux de l'aérien lors d'évènements climatiques (coulées de boue, inondations, feux…).

Les travaux sont extrêmement lourds et coûteux avec de longues immobilisations de la voirie.

Il est plus aisé d'identifier/réparer une panne en aérien qu'en souterrain.

**L'élagage dégrade-t-il la biodiversité ?**
L'Office Français de la Biodiversité préconise de ne pas tailler les haies du 16 mars au 15 août*. Les techniques douces sont à privilégier pour limiter l'impact sur la biodiversité.

**À quelle récurrence faut-il élaguer ?**
En théorie, l'élagage doit se faire tous les 2 à 3 ans, mais un ébranchage régulier permet de réduire cette fréquence.

**Qui contacter chez Orange ?**
Les communes adhérentes aux associations d'élus départementales ayant signé une charte élagage peuvent contacter le correspondant élagage Orange pour se faire accompagner.

*Haies et bocages : des réservoirs de biodiversité. Office Français de la Biodiversité. https://www.ofb.gouv.fr/haies-et-bocages-des-reservoirs-de-biodiversite
Par ailleurs, nous vous recommandons de vous assurer de l'absence de réglementation spécifique notamment locale liée à la protection de la biodiversité

# VENTE PAR LA COMMUNE

❖ **Maison d'habitation au 2 rue de la Dame Verte**

Comprenant
- au rez de chaussée (couloir, cuisine, salle à manger, chaufferie)
- au 1er étage (deux chambres, salle de bains, petite pièce)
- au 2ème étage (trois chambres).

Pour une surface habitable d'environ 118 m².
Petite cour à l'arrière. Travaux à prévoir.
Parcelle 106 m²

Prix de vente (hors frais de notaire) : **25 000 €**

*Vous pouvez contacter la mairie pour toute question ou demande de visite.*

# EXTRAITS DES COMPTES-RENDUS DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 30 octobre 2025

| | |
|---|---|
| Etaient présents : GESLOT Robert, THION Virginie, LESOURD Dominique, PASCAL Stéphanie, FOURNIER Julien, LAPIERRE Sylvain, BRETON Philippe, THUARD Chantal, LEBOUVIER Jeannine | |
| Absents excusés : | Rodrigues HUYNH qui a donné pouvoir à Virginie THION |
| | Eric LAIR DE LA MOTTE qui a donné pouvoir à Robert GESLOT |
| | Antoine COULON qui a donné pouvoir à Sylvain LAPIERRE |
| | Pierre RACHET qui a donné pouvoir à Stéphanie PASCAL |
| Absents non excusés : | Sylvie OLLIVIER, Nicole LAUNAY |
| Secrétaire de séance : | Dominique LESOURD |

**Contribution financière – enfant en ULIS – année scolaire 2025-2026**

Monsieur le Maire expose le courrier reçu de la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique de la Mayenne le 13 octobre 2025.

En effet, un enfant de notre commune est scolarisé en ULIS à EVRON Saint-Joseph en classe de CE2 ; notre commune n'ayant pas de classe de type CLIS (classes pour l'inclusion scolaire) / ULIS Ecole pour l'accueillir. Dans ce cas, la commune de résidence doit obligatoirement participer aux dépenses de fonctionnement de l'école privée d'accueil.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de valider le versement de la somme de 467 €.

**Reprise de concessions en terrain commun – espace enfants**

Monsieur le Maire explique aux élus qu'à ce jour aucun règlement du cimetière n'a été fait. Il en résulte que rien ne règlemente l'espace des terrains communs autrefois réservés aux enfants.

Un état des lieux de ces concessions enfants a été fait le 28 octobre 2025 : 22 tombes dont 4 entretenues ou encore en état correct et 1 sans monument ; soit un total de 17 à enlever.

Monsieur le Maire propose de reprendre les tombes en terrain commun – espace enfants.

Il n'existe aucune procédure codifiée de cette reprise : il propose d'effectuer la publicité de l'arrêté de reprise par affichage en mairie et au cimetière, en laissant aux familles un délai de 6 mois pour procéder à l'enlèvement des objets funéraires de l'emplacement.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de procéder à la reprise des emplacements en terrain commun – espace enfants

DECIDE d'en effectuer une publicité en mairie et au cimetière

## Séance du 20 novembre 2025

| | |
|---|---|
| Etaient présents : GESLOT Robert, THION Virginie, LESOURD Dominique, PASCAL Stéphanie, FOURNIER Julien, RACHET Pierre, COULON Antoine, LAPIERRE Sylvain, HYUNH Rodrigues, BRETON Philippe, OLLIVIER Sylvie, LEBOUVIER Jeannine, LAIR DE LA MOTTE Éric | |
| Absents excusés : | Chantal THUARD qui a donné pouvoir à Virginie THION |
| Absents non excusés : | Nicole LAUNAY |
| Secrétaire de séance : | Sylvie OLLIVIER |

**Fonds de soutien de la Communauté de Communes des Coëvrons – Aménagement ERP – salle de la Dame Verte et menuiseries école**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que par délibération en date du 4 novembre 2025, le Conseil Communautaire a décidé d'attribuer un fonds de soutien à l'investissement de 13 107,72 € pour le programme de travaux 2025 (aménagement ERP – salle de la Dame Verte et menuiseries école).

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

ACCEPTE ce fonds de soutien d'un montant de 13 107,72 € pour le programme de travaux 2025 (aménagement ERP – salle de la Dame Verte et menuiseries école).

**Rénovation de la toiture de l'église Saint-Front (Tranche 1) et demandes de subvention**

Pour 2026, Monsieur le Maire rappelle que la rénovation de la toiture est le projet le plus abouti grâce aux devis réalisés notamment par l'association Saint-Front de Mézangers et que nous pourrions essayer de financer la première tranche des travaux sans emprunt mais à l'aide de subventions et de la collecte de dons en lien avec la Fondation du Patrimoine.

Le plan de financement prévisionnel peut se présenter comme suit :

| DÉPENSES | *En Euros HT* | RECETTES | *En Euros* |
|---|---|---|---|
| **TRAVAUX - toiture de l'église - tranche 1** | | ***Financements publics*** | |
| Couverture en ardoises | 47 522,60 € | • Europe *(précisez le fonds, le programme)* : | |
| Maçonnerie - consolidation des murs | 1 820,00 € | FEADER | |
| | | FEDER | |
| | | FSE | |
| | | • Etat *(précisez le ministère ou programme)* : | |
| | | DETR 2026 | 14 000,00 € |
| | | DSIL | |
| | | • Région *(précisez le programme)* : | |
| | | Edifices religieux non protégés | 6 000,00 € |
| | | • Département *(précisez le programme)* : | |
| | | Aide à la restauration du Patrimoine | 4 000,00 € |
| | | • Communauté de communes *(fonds de concours…)* : | |
| | | Fonds de soutien à l'investissement | |
| | | Aide Patrimoine | 5 000,00 € |
| | | • Autres : Fondation du Patrimoine - collecte de dons | 10 000,00 € |
| | | ***Autofinancement*** , précisez : | |
| | | • Fonds propres : | 10 342,60 € |
| | | • Emprunt : | |
| | | • Autres *(ventes foncières, etc…)* : | |
| **TOTAL HT** | **49 342,60 €** | **TOTAL HT** | **49 342,60 €** |

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE les travaux 2026 pour la rénovation de la toiture de l'église Saint-Front – tranche 1
- VALIDE le plan de financement prévisionnel ci-dessus présenté.
- AUTORISE Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) pour l'année 2026, auprès de la Préfecture de la Mayenne.
- AUTORISE Monsieur le Maire à déposer les dossiers de demande de subvention

**Divers**

- Le mur du point Lecture a été refait la semaine du 12 au 14 novembre 2025.
- Conseil d'école le 13 novembre en présence de l'inspecteur de circonscription : 37 élèves dont 21 dans la classe TPS à CP et 16 dans la classe de CE à CM.
- A noter, le passage d'un convoi exceptionnel implique que des travaux de dépose et pose sur fourreaux des panneaux de signalisation auront lieu route de Mayenne / route d'Evron (RD7) à partir du 1er décembre 2025.

## Séance du 15 décembre 2025

Etaient présents : GESLOT Robert, THION Virginie, LESOURD Dominique, PASCAL Stéphanie, FOURNIER Julien, RACHET Pierre, COULON Antoine, LAPIERRE Sylvain, BRETON Philippe, LEBOUVIER Jeannine, LAUNAY Nicole
Absents excusés : Rodrigues HUYNH qui a donné pouvoir à Robert GESLOT
Absents non excusés : Sylvie OLLIVIER, Chantal THUARD, Eric LAIR DE LA MOTTE
Secrétaire de séance : Pierre RACHET

**Clôture du budget n°83304 - Lotissement Houdière 2 au 31 décembre 2025**

Monsieur le Maire explique que la dernière parcelle a été vendue en septembre 2025 et qu'il est nécessaire de clôturer le budget au 31 décembre 2025 et par le jeu des écritures comptables de le reporter sur le budget principal de la commune.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :
APPROUVE la clôture du Budget n°83304 – Lotissement Houdière 2 au 31 décembre 2025.

# INFORMATIONS PRATIQUES

## Rappel des numéros d'urgence

## Pharmacie de garde

ou www.3237.fr

**Pour joindre le médecin de garde** : 02 43 64 33 00
**Pour joindre le dentiste de garde** : 02 43 49 16 10

### HOPITAUX ET CENTRES D'URGENCE

- Hôpital de Laval : 02.43.66.50.00
- Hôpital de Mayenne : 02.43.08.73.00
- Centre Anti-Poison d'Angers : 02.41.48.21.21
- Centre Anti-Poison de Rennes : 02.99.59.22.22

### GENDARMERIE NATIONALE

- Gendarmerie nationale à Evron 02.43.01.60.13

## Frelons asiatiques – Prise en charge communale

Si un particulier découvre un nid, il le signale à la commune.

Il pourra donc demander une prise en charge à hauteur de 25 € de sa facture de destruction de nid de frelons asiatiques. Sur présentation d'une facture acquittée par une entreprise spécialisée et d'un RIB, la commune pourra lui rembourser 25 € par virement ; le reste restant à la charge du particulier.

Référents :
Olivier TARLIER – Employé communal – 06 13 59 14 99
Dominique LESOURD – 2ème adjoint au maire – 07 83 75 57 03

Frelon asiatique

Frelon commun

A noter, s'il s'agit d'une autre espèce (Guêpes, Frelons communs, Abeilles), le particulier doit se tourner vers une entreprise spécialisée de son choix ou les services de récupération d'essaim d'abeilles des réseaux apicoles.

## ***RELAIS PETITE ENFANCE***

**Le Relais Petite Enfance-Guichet Unique** se tient à la disposition des familles et des professionnels de la petite enfance pour toutes informations concernant :

- La recherche d'un mode d'accueil **sur toutes les communes des Coëvrons** et les pré-inscriptions à la crèche d'Evron
- La législation concernant l'emploi d'une assistante maternelle et d'une garde d'enfant à domicile
- Les aides accordées par la CAF et la MSA
- Monenfant.fr
- L'accueil du jeune enfant

Relais Petite Enfance
des Coëvrons
Guichet unique
Lieu unique
pour vous accompagner dans le choix d'un mode d'accueil pour votre enfant, de 0 à 6 ans.
Numéro Petite enfance :
02 43 66 32 00
COEVRONS

L'équipe est joignable :

- Par mail : rpe@coevrons.fr
- Par téléphone : 02 43 66 32 00
- Sur rendez-vous

## ***LOCATION DE VELO ELECTRIQUE***

Envie de bouger plus facilement au quotidien tout en réduisant votre impact sur l'environnement ? La Communauté de communes des Coëvrons vous propose la **location de vélos à assistance électrique** (VAE) pour vos trajets domicile-travail.

**Pour qui ?** Les personnes résidant dans les Coëvrons : en activité professionnelle ou en apprentissage

**Combien ça coûte ?**

- 3 mois : 90 € (avec dépôt de garantie) 6 mois : 162 € 12 mois : 276 €

**Pourquoi c'est une bonne idée ?**

- Moins de $CO_2$ dans l'air
- C'est bon pour ma santé, je pratique une activité sportive
- C'est économique et écologique
- J'agis pour le bien commun
- Plus de liberté pour bouger au quotidien
- Et avec l'assistance électrique, **je pédale sans trop me fatiguer!**

L'essayer c'est l'adopter !

**Comment louer ?** Remplissez simplement le formulaire sur le site ou appelez le 02 43 66 32 00.

Pédalons Coëvrons !
Service de Location de Vélo à Assistance Électrique
Pour les personnes résidant dans les Coëvrons
souhaitant aller au travail à vélo
Plus d'infos sur : www.coevrons.fr

## ***PÊCHE AU PLAN D'EAU DU GUÉ DE SELLE***

INFORMATION
AUX PÊCHEURS
A partir du 1er janvier 2026, la Communauté de communes des Coëvrons assure la gestion de la pêche du plan d'eau du Gué de Selle. De ce fait, la carte fédérale ne sera plus valide.
Une carte de pêche dédiée uniquement au plan d'eau du Gué de Selle sera bientôt disponible. Une information vous sera communiquée à ce sujet prochainement.
La réouverture du plan d'eau sera programmée comme habituellement : fin avril, début mai 2026.
Merci de votre compréhension.
Contact : 02 43 66 32 00
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
COEVRONS

**Maison France Services à EVRON**

France services

*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

## RETROUVEZ DANS VOS FRANCE SERVICES :

pôle emploi · CAF · MSA · RÉPUBLIQUE FRANÇAISE · LA POSTE · L'Assurance Retraite · L'Assurance Maladie

## VOS DÉMARCHES :

**FAMILLE**
CAF
MSA
(Prestations familiales...)

**FISCALITÉ**
Accompagnement aux démarches en ligne des impôts
Paiement en ligne
Déclaration impôts sans conseil fiscal
Demande de duplicata avis impôts

**SOCIAL - SANTÉ - RETRAITE**
Service social CARSAT,
CPAM, MSA, CARSAT, CAF
(PPA, RSA, AAH...)

France services
*Liberté Égalité Fraternité*

**EMPLOI**
Pôle emploi (inscription et actualisation)
CV / lettres de motivation

**ACCÈS AU DROIT - DÉFENSE**
Conciliateur de justice,
Victimes et prévention 53,
Citad'elle, CIDFF, FNATH, CDAD,
Aide juridictionnelle

**LOGEMENT ET ÉNERGIE**
CAF, MSA
(aides au logement, chèques énergie...)

**TITRES SÉCURISÉS (ANTS)**
Permis
Certificat immatriculation
Pré-demande carte d'identité

**BUDGET**
Surendettement
Point conseil budget
Fraude à la carte bancaire

## L'AGENT FRANCE SERVICES :

- Accueille, oriente et informe
- Met en relation avec les partenaires
- Aide à l'utilisation des outils numériques
  Met un poste public à disposition des usagers
- Accompagne dans les démarches administratives

**France Services Coëvrons**

6 Rue de Hertford - 53600 EVRON
02 43 01 93 94 ou 02 43 01 78 03
franceservices@coevrons.fr

**Horaires d'ouverture :**
Lundi au jeudi : 8h30 – 12h / 13h30 – 17h30
Vendredi : 8h30 – 12h

**Bais :** Permanence à l'espace partagé
Le jeudi de 13h30 à 17h30

**Montsûrs :** Permanence à la mairie
Le vendredi de 8h30 à 12h

**Vaiges :** Sur rendez-vous à la mairie

# Permanences des Services de l'habitat dans les Coëvrons

Le saviez-vous ? Des permanences gratuites et indépendantes sur l'habitat sont disponibles à l'espace Coëvrons.
Des questions sur les aides financières, sur un projet de rénovation, d'installation de panneau photovoltaïque, d'adaptation du logement, de construction ou location ?

Pour répondre à toutes vos questions, des conseillers sont à votre disposition.

Contactez la maison de l'habitat au **02 43 64 60 30**

**Consultez le site internet pour plus d'information sur les permanences:** *https://www.coevrons.fr/les-services-de-lhabitat-dans-les-coevrons*

**La Communauté de communes des Coëvrons** propose deux nouvelles aides financières à la rénovation :

- **Isolation des combles biosourcés :** Afin d'améliorer l'isolation des combles et d'encourager le choix de matériaux biosourcés comme isolant, une aide de 8€/m2 est proposée. Les matériaux biosourcés, en plus d'un impact environnemental faible offrent l'avantage de très bonnes performances d'isolation en hiver comme en été.
- **Lutte contre la vacance :** Pour lutter contre les logements vacants sur notre territoire, une prime est proposée pour des projets de rénovation d'un bien vacant depuis plus de 2 ans. Un bonus est possible dans le cas d'une division en plusieurs logements.

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site internet des Coëvrons, rubrique habitat.

**https://www.coevrons.fr/habitat**

Le Service France Rénov' est le service public de la rénovation de l'habitat. Pour bien démarrer tout projet de rénovation, un seul réflexe, contacter le conseiller France Rénov'.

julien.glangetas@espace-france-renov.fr

UN CONSEIL POUR L'HABITAT
dans les Coëvrons
Rénovation - Économies d'énergie - Maintien à domicile - Conseil Juridique
Espace Conseil France Rénov' des Coëvrons
Vous conseille gratuitement dans vos travaux de rénovation énergétique, production d'énergie et vous informe sur les aides financières.
> Permanence à l'Espace Coëvrons : les mardis (sur rendez-vous)
Prise de rendez-vous en ligne : nordmayenne.espace-france-renov.fr
02 43 64 60 30 (Maison départementale de l'habitat)
julien.glangetas@espace-france-renov.fr
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Mayenne (CAUE)
Conseil gratuit d'un architecte pour des projets de construction, de rénovation ou d'aménagement d'un logement.
> Permanences à l'Espace Coëvrons :
Le 2ème mardi du mois (sans rendez-vous)
Le 4ème mardi du mois, de 10h à 12h (avec rendez-vous)
02 43 56 41 79
accueil@caue53.com

Soliha
Accompagne les propriétaires à faibles revenus qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation ou de maintien à domicile. Il aide au montage des demandes de subvention auprès de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat).
> Permanence à l'Espace Coëvrons :
Le 2ème mardi du mois, de 9h à 12h
02 43 91 19 91
contact.mayenne@soliha.fr
Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL)
Conseille les ménages sur les aspects juridiques, financiers et fiscaux liés au logement.
> Pas de permanence sur le territoire
02 43 69 57 00
contact@adil53.fr
Espace Coëvrons
2 avenue Raoul Vadepied, Evron
02 43 66 32 00 - www.coevrons.fr
Les partenaires du Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique en Pays de la Loire

**ALERTE Démarchage photovoltaïque**

Bonjour,
J'observe une augmentation des sollicitations auprès de l'Espace Conseil France Rénov' de la part d'habitants des Coëvrons signalant le passage de commerciaux pratiquant le démarchage à domicile.
Certains de ces individus se montrent extrêmement convaincants et, sous couvert d'aides financières fictives, prétendent agir au nom de l'État, voire de l'ANAH. Dans la plupart des cas, ils opèrent pourtant dans un cadre légal et disposent du label RGE.
Le contexte actuel de hausse des coûts de l'énergie favorise l'émergence de ce type de pratiques et accroît le risque, pour les usagers, de croire à de fausses promesses.
Je vous invite donc à redoubler de vigilance au sein de vos communes si vous constatez des opérations de porte-à-porte, et à communiquer le plus rapidement possible afin d'informer les habitants des solutions existantes. Plusieurs ménages ont récemment souscrit à des installations pour plusieurs dizaines de milliers d'euros, alors que leur valeur réelle aurait dû être deux, voire trois fois inférieure.

**Premiers réflexes à rappeler aux habitants :**

- Ne rien signer et ne laisser aucun document personnel être photographié lors de ce type de visite ;
- Comparer les devis avec ceux d'entreprises locales ;
- Contacter un conseiller France Rénov' (informations disponibles sur le site des Coëvrons, rubrique *Habitat – France Rénov'*).

N'hésitez pas à me contacter en cas de questions.

En vous remerciant par avance.
Cordialement.

**Johan ROUSSEAU**
**Chargé de mission habitat**
Communauté de communes des Coëvrons

Espace Coëvrons
2 Avenue Raoul Vadepied - Châtres-la-Forêt - 53600 Évron
Tél : 02 43 66 32 00 - 06 49 74 79 55

**Information URBANISME – Communauté de Communes des Coëvrons**

Le conseil communautaire du 21 septembre dernier a décidé de soumettre **l'édification des clôtures à la formalité de déclaration préalable, dans les zones urbaines** (UA, UB, UG, UE, UL, 1AUh, 2 AUh 1 AUe et 1AUl).

Pour cela, le pétitionnaire peut utiliser le formulaire CERFA n°13703*07.
Il joint :

- un plan de situation,
- un plan masse qui localise l'emplacement de la clôture,
- des photographies de l'état actuel du terrain,
- une description de la clôture : hauteur, couleur et aspect, ajourée ou non, variété végétale si c'est une haie plantée,…
- une insertion graphique (dessin sur la photo de l'état actuel, par exemple).

Aujourd'hui, le règlement du PLUi ne comprend pas de règles très pointues pour les clôtures. Mais l'objectif de cette formalité est de porter à la connaissance des élus les projets d'édification des clôtures. Donc, **chaque dossier clôture devra être transmis au centre instructeur avec un avis du maire.**

La délibération fait l'objet d'un **affichage dans chaque mairie**.

ASSAINISSEMENT AUTONOME

# Acheteur ou vendeur d'une maison, ce qu'il faut savoir

**Des démarches sont à accomplir, à la fois par le vendeur et par l'acquéreur pour vérifier la bonne conformité de l'installation et, le cas échéant, engager des travaux.**

## Pour la vente

● Le **propriétaire-vendeur** doit fournir au notaire un rapport de visite du SPANC, daté de moins de 3 ans, attestant du contrôle de la conformité de son installation d'assainissement. Ce document est à annexer à la promesse de vente.
Si aucun contrôle n'a jamais été fait ou que le délai de validité de 3 ans est dépassé, le **propriétaire-vendeur** doit solliciter un nouveau contrôle auprès du SPANC[1] (délai d'intervention : 15 jours).
Attention, la situation peut avoir évolué depuis le dernier contrôle (travaux, vieillissement de l'installation, …).

● Le **futur acquéreur** doit pouvoir disposer du rapport de visite du SPANC précisant l'état de l'installation d'assainissement le plus en amont possible de la vente, et ce avant la signature de la promesse de vente. Ainsi, il saura s'il doit engager des travaux. Les travaux peuvent alors faire partie de la négociation financière (le coût d'une mise aux normes fluctue entre 5 000 et 12 000 €).

## Des travaux, dans quels délais ?

En cas de non-conformité, des travaux doivent être réalisés au plus tard 1 an après la signature de l'acte de vente.

### DIAGNOSTIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET ROLE DU NOTAIRE

Lors de l'acquisition d'un bien immobilier, le notaire procède aux vérifications des pièces nécessaires à la rédaction de l'acte de vente ; le diagnostic d'assainissement non collectif est une pièce obligatoire au même titre que les diagnostics électricité, amiante, … Le notaire apporte ainsi une information la plus précise sur le bien, utile au vendeur (responsabilité en matière de vices cachés), et à l'acquéreur (achat en connaissance de cause et délai de mise en conformité de l'installation, le cas échéant).
Depuis la loi du 22 août 2021, les coordonnées du nouveau propriétaire et la date de la vente doivent être transmises sous 1 mois par le notaire rédacteur de l'acte au SPANC concerné.

Pour plus d'informations sur la procédure et les aides : appeler les techniciens SPANC de la Régie des Eaux des Coëvrons - 8 Bd du Maréchal Leclerc - 53600 EVRON au 02.43.01.61.35 - contact@eau-coevrons.fr - www.eau-coevrons.fr
Agents du SPANC : Magali BESNARD, Jérôme PELTIER et Mickaël TAUPIN.

[1] *C'est le Service Public d'Assainissement Non Collectif. Le SPANC est chargé d'effectuer les contrôles obligatoires des installations d'ANC (projet de travaux, bonne exécution des travaux, contrôle du bon fonctionnement et de l'entretien). C'est le seul service habilité à fournir le document exigible en cas de vente.*

**Le transport à la demande des Coëvrons**

Aller au marché, rejoindre une gare, vous rendre au travail ou chez un professionnel de santé…
Le transport à la demande permet d'effectuer des déplacements de proximité et complète l'offre de transport du réseau Aléop.

**Comment ça marche ?**

Sur une **simple réservation**, un véhicule passe vous prendre au point d'arrêt « transport à la demande » le plus proche de chez vous et vous permet de rejoindre un autre point d'arrêt du territoire.
**Ce service fonctionne du lundi au vendredi de 7h à 19h** (sauf jours fériés).
Des trajets sont autorisés avant 7h et après 19h en cas de correspondance avec un train ou un car.
**Pour les personnes à mobilité réduite ou âgées de plus de 75 ans, sur présentation d'un justificatif, la prise en charge peut s'effectuer à domicile.**
Les enfants peuvent être transportés sans accompagnant à partir de 10 ans.

**Vous pouvez ainsi rejoindre :**

- **Un pôle de centralité** : Bais, Blandouet (Blandouet-St Jean), Chammes (Ste Suzanne-Chammes), Champgénéteux, Châtres-la-Forêt (Evron), Evron, La Chapelle-Rainsouin, Deux-Evailles (Montsûrs), Mézangers, Montourtier (Montsûrs), Montsûrs, Saulges, St-Cénéré (Montsûrs), St-Christophe-du-Luat (Evron), Ste-Suzanne (Ste Suzanne-Chammes), St-Georges-le-Fléchard, St-Jean-sur-Erve (Blandouet-St Jean), St-Martin-de-Connée (Vimartin/Orthe), St-Ouën-des-Vallons (Montsûrs), St-Pierre-sur-Orthe (Vimartin/Orthe), St-Thomas-de-Courceriers, Thorigné-en-Charnie, Torcé-Viviers-en-Charnie, Vaiges, Vimarcé (Vimartin/Orthe), Voutré
- **Mayenne** : Gare SNCF, hôpital, place Gambetta, pôle santé, Hyper U, Leclerc, stade Mayennais, le mardi après-midi uniquement, (arrivée entre 14h et 14h10 et départ entre 18h et 18h10).
- **Sillé-le-Guillaume** : Gare SNCF, hôpital, le mardi matin, (arrivée entre 10h00 et 10h10 et départ entre 12h00 et 12h10), et le vendredi après-midi, (arrivée entre 14h00 et 14h10 et départ entre 18h et 18h10).

**Comment réserver ?**

**Inscrivez-vous** en appelant Allô Aléop au 09 69 39 14 14 du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h (hors jours fériés).

L'adhésion est gratuite.

**Déjà inscrit ? Gagnez du temps en réservant en ligne vous même votre trajet !**

Après ouverture de votre compte auprès d'Allô Aléop au 09 69 39 14 14, vous pouvez réserver en ligne votre trajet en toute simplicité.

Votre identifiant est votre adresse email.

**Combien ça coûte ?**

- Ticket à l'unité : 2,40 € / Carnet de 10 tickets : 19 €
- Hors département : 2 tickets
- Gratuit pour les moins de 4 ans.

L'abonnement mensuel Aléop (moins de 26 ans à 30 € et plus de 26 ans à 57 €) permet d'utiliser le transport à la demande.

**Points de vente :**

- Tickets unité : à bord des véhicules ou sur l'application Wop M-ticket
- Carnet de 10 e-tickets : sur l'application Wop M-ticket
- **Abonnements mensuels** : sur l'application Wop M-ticket ou dans un des points de vente :
  - Agence de Mayen'Voyages : 13 Place Georges Clemenceau 53100 Mayenne
  - Gare de Tul : 11 Allée du Vieux St Louis 53000 Laval
  - Bar la Renaissance : 12 avenue du Maréchal Joffre 53200 Château-Gontier-sur-Mayenne

**Une question ?**

**Pour toute autre question :** Je contacte un conseiller Aléop par Tel. 09 69 39 14 14 (Appel non surtaxé)
Du lundi au vendredi de 7h à 20h Le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h
Plus de renseignements sur le site **https://aleop.paysdelaloire.fr**

**Ligne régulière car 112 : Evron – Jublains – Mayenne – Horaires du 1er sept. 2025 au 31 août 2026**

Direction → Évron

Lundi à vendredi

| | Lun à Ven | Mer | Lun à Ven |
|---|---|---|---|
| Circule en période scolaire | OUI | OUI | OUI |
| Circule en vacances scolaires | NON | NON | NON |
| | A | | A |
| ▲ Mayenne - Lycée Professionnel Léonard de Vinci | 6:55 | 12:25 | 18:25 |
| ▲ Gare SNCF | 7:00 | 12:30 | 18:30 |
| Aron - Église | 7:07 | 12:37 | 18:35 |
| Grazay - Ecole | 7:14 | \| | \| |
| Jublains - Église | 7:20 | \| | \| |
| École parking | \| | 12:45 | 18:42 |
| Mézangers - Église | 7:30 | 12:55 | 18:51 |
| Évron (Évron) - Lycée Orion | 7:40 | \| | \| |
| Boulevard Rochemado ♿ | 7:45 | 13:02▾ | 18:57▾ |
| Collège P. Langevin Lycée Vadepied | 7:50 | | |

A — Ne circule pas le 15 mai

▲ — Arrêt de montée uniquement. ▼ — Arrêt de descente uniquement.

Direction → Mayenne

Lundi à vendredi

| | Lun à Ven | Mer | Lun Mar Jeu Ven |
|---|---|---|---|
| Circule en période scolaire | OUI | OUI | OUI |
| Circule en vacances scolaires | NON | NON | NON |
| | A | | A |
| ▲ Évron (Évron) - Boulevard Rochemado ♿ | 6:55 | 12:10 | 17:30 |
| Collège P. Langevin Lycée Vadepied | \| | 12:20 | 17:40 |
| Lycée Orion ♿ | \| | 12:25 | 17:45 |
| Mézangers - Église | 7:02 | 12:35 | 17:55 |
| Jublains - Église ♿ | \| | 12:45 | 18:05 |
| École parking | 7:11 | \| | \| |
| Grazay - Ecole | \| | 12:51 | 18:11 |
| Aron - Église | 7:20 | 12:57 | 18:17 |
| ▼ Mayenne - Gare SNCF | 7:32 | 13:07 | 18:30 |
| ▼ Lycée Professionnel Léonard de Vinci ♿ | 7:35 | 13:10 | 18:33 |

A — Ne circule pas le 15 mai

▲ — Arrêt de montée uniquement. ▼ — Arrêt de descente uniquement.

**Bien à Dom AD Seniors : un service d'aide à domicile au cœur d'Évron et ses alentours**

Bonjour à toutes et à tous,
Nous sommes Marlène et Béatrice, les gérantes de **Bien à Dom AD Seniors à Évron**. Nous avons le plaisir de vous accueillir désormais dans nos **nouveaux locaux**, pensés pour être un lieu convivial, accessible à tous, et où chaque bénéficiaire, famille ou salarié peut venir échanger en toute simplicité.

**Qui sommes-nous ?**
Notre mission est simple : **accompagner les personnes dans leur quotidien** afin qu'elles puissent continuer à vivre sereinement chez elles, dans leur cadre de vie habituel. Que ce soit pour une aide à la toilette, le ménage, la préparation des repas, les courses ou l'accompagnement à un rendez-vous, notre équipe est disponible et à l'écoute.

**Nos services au quotidien**
- Vous aider à vous lever, à vous préparer ou à vous coucher.
- Veiller à l'entretien de votre maison pour la garder propre et agréable.
- Préparer vos repas avec soin, adaptés à vos goûts.
- Vous accompagner lors de vos sorties ou simplement partager un moment d'écoute et de convivialité.

**Pourquoi faire appel à nous ?**
Parce que nous mettons **l'humain au centre de notre métier**. Nos auxiliaires de vie ne viennent pas seulement « faire des tâches » : elles interviennent avec le sourire, la bienveillance et l'envie sincère de rendre service. C'est cet état d'esprit qui fait la force de notre agence.

**Une agence proche de vous**
Implantées à Évron et connaissant bien les alentours, nous proposons un accompagnement **sur mesure, adapté à chaque rythme de vie**.
Nos nouveaux locaux sont aussi un gage de proximité : un lieu d'accueil pour répondre à vos questions, vous informer et échanger autour de vos besoins. Retrouvez-nous au 8D avenue Raoul Vadepied Châtres la Forêt 53600 EVRON

📞 Pour plus d'informations, contactez-nous au **07 71 72 32 28** ou au **07 71 14 13 76**.

Nous serons ravies de vous rencontrer et de trouver ensemble des solutions adaptées à votre situation. À bientôt,
**Marlène & Béatrice**

**Interdiction de brûlage des déchets verts**

## En Pays de la Loire
## Les effets de la pollution atmosphérique

La **qualité de l'air** a des **répercussions** principalement sur notre **santé** et sur l'**environnement**. Ces effets peuvent être immédiats ou à long terme (**affections respiratoires, maladies cardiovasculaires, cancers**, etc...)

## Sans la pollution de l'air...

**2350 décès*** seraient retardés chaque année, et nous gagnerions **12 mois** d'espérance de vie.

Le plan de protection de l'atmosphère (PPA) Nantes - Saint-Nazaire et le plan régional santé environnement (PRSE) contiennent des objectifs d'amélioration de la qualité de l'air. Air Pays de la Loire (association agréée) supervise le réseau de surveillance régional et diffuse les alertes en cas de pic de pollution.

*Source Santé Publique France (21/06/2016)

**Arrêtez de vous enflammer !**

En région Pays de la Loire retrouvez plus d'information et d'outils pédagogiques sur :
www.airpl.org

PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE
Préfecture de la région Pays de la Loire
www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

ADEME en Pays de la Loire
www.paysdelaloire.ademe.fr

air pays de la loire www.airpl.org
Air Pays de la Loire
www.airpl.org

ars Agence Régionale de Santé Pays de la Loire
Agence régionale de santé des Pays de la Loire
www.ars.paysdelaloire.sante.fr

Conception : DREAL Pays de la Loire - Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Pays de la Loire - février 2021

www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

## Pour mieux respirer
# NE BRÛLEZ PAS
## vos déchets verts

**Arrêtez de vous enflammer !**

Mise à jour 2021

PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE
Liberté Égalité Fraternité

DREAL

ADEME

www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

**50** kg de déchets verts brûlés **c'est*...**

*émissions dans l'air de particules polluantes

**...6000 km**

parcourus par une voiture diesel récente (18400 km par une voiture essence)

**...3 mois**

de chauffage d'un pavillon avec une chaudière fioul

**...plus de 100 trajets**

aller-retour, selon le véhicule, pour rejoindre une déchèterie située à 20 km

L'entretien du jardin pour un particulier génère **des déchets verts** que l'on estime en moyenne en France à **160 kilos** par personne et par an. Pour s'en débarrasser, **9%** des foyers les brûlent, ce qui représente près d'**un million de tonnes** de déchets verts brûlés à l'air libre. Cette combustion est **peu performante** et **pollue** d'autant plus que les végétaux sont humides.

(source ADEME)

Le brûlage à l'air libre des déchets verts :

**c'est interdit !**

Article L541-21-1, II du code de l'environnement depuis le 10/02/2020

Au-delà des possibles **troubles du voisinage** générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des **risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants*** en quantité importante dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes.

En outre, **la toxicité** des substances émises peut **être accrue** quand sont **associés d'autres déchets** comme des plastiques ou des bois traités.

*particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure dioxines et furanes.

L'**utilisation** et la **vente** d'équipements et d'incinérateurs de jardins est **interdite**.

## Sanction

Brûler vos déchets verts vous expose à une **contravention de 750 euros** (art. R541-78, 14° du code de l'environnement).

Ne brûlez plus vos déchets verts, **valorisez les !**

## Le compostage domestique

Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes...pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

De nombreuses collectivités mettent à votre disposition des **composteurs**, renseignez-vous !

## Le broyage et le paillage

Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Autre astuce : **la tonte mulching**, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

## La déchèterie

Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.

**Plus de 360 déchèteries** couvrent la région Pays de la Loire.

www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

Mise à jour 2021

## Maison départementale de l'autonomie

**Démarches pour les personnes âgées et pour les personnes en situation de handicap**

La Maison départementale de l'Autonomie de la Mayenne a pour rôle :
> de répondre aux questions sur l'accès aux droits des personnes âgées en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap,
> d'évaluer les besoins pour proposer des plans d'aide,
> d'accompagner dans la mise en œuvre de ces plans.

**Première demande à la Maison départementale de l'Autonomie :**
La MDA propose un rendez-vous sur l'ensemble de nos lieux d'accueil pour informer et accompagner dès le début du parcours.
Une question sur la perte d'autonomie d'une personne âgée ou sur le handicap ? Il est possible de :
• Contacter la MDA par téléphone au 02 43 67 75 77 ou par mail : mda@lamayenne.fr
• Prendre rendez-vous pour un accueil possible dans une des Maisons du Département ou à la MDA située Centre Jean Monnet, 12 quai de Bootz à Laval.
• Consulter le site mda.lamayenne.fr

**Téléservice : un dossier à remplir sur le site internet de manière sécurisée pour les demandes d'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ou pour les demandes de reconnaissance du handicap**
A l'heure du tout numérique, le mot « téléservice » peut susciter des questions de la part des personnes âgées ou en situation de handicap, et leurs aidants. Les équipes de la Maison départementale de l'Autonomie mettent tout en œuvre pour faciliter ce passage au numérique. Les agents d'accueil de la MDA, un conseiller numérique sont à disposition pour accompagner dans les démarches visant l'accès des droits (APA, AAH, PCH, RQTH, etc.). Grâce au téléservice, ces démarches sont réalisables de chez soi 24h/24, depuis l'ordinateur, une tablette ou un téléphone portable. De plus, il est possible de suivre l'état d'avancement du traitement des demandes.

Pour découvrir le téléservice, rendez-vous sur la page internet : mda.lamayenne.fr ou sur le QR code ci-joint :

## Message de la Fédération Départemental des Chasseurs

GIBIER POUR TOUS
PLATEFORME CESSION DE GIBIER
RESPONSABLES DE CHASSE
CÉDEZ FACILEMENT VOTRE GIBIER*
GIBIER CÉDÉ ENTIER, SOUS PEAU, ÉVISCÉRÉ
Je m'inscris gratuitement et je crée ma chasse
J'accède aux contacts et conserve ma confidentialité
Je prends contact et j'organise la cession
J'informe mes cessions sur la plateforme
INSCRIVEZ-VOUS SUR WWW.GIBIERPOURTOUS.FR
Contactez votre FDC
ou la hotline 7j/7 en saison de chasse :
contact@gibierpourtous.fr
06 95 32 72 48
FACILE
GRATUIT
SÉCURISÉ
PLATEFORME MISE À DISPOSITION PAR VOTRE FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS
*La cession de gibier est soumise à des réglementations. Retrouvez-les sur www.gibierpourtous.fr.
Ne pas jeter sur la voie publique

GIBIER POUR TOUS
PLATEFORME CESSION DE GIBIER
POUR VOUS, PARTICULIERS
DU GIBIER EN DIRECT DE LA CHASSE*
GIBIER CÉDÉ ENTIER, SOUS PEAU, ÉVISCÉRÉ
Je m'inscris gratuitement
Je renseigne mes préférences et disponibilités
Je suis sélectionné(e) par un territoire de chasse
Je suis contacté(e) et je viens récupérer le gibier
INSCRIVEZ-VOUS SUR WWW.GIBIERPOURTOUS.FR
Contactez Gibier pour Tous
contact@gibierpourtous.fr
06 95 32 72 48
NATUREL
LOCAL
DURABLE
Gibier à prix solidaire
Hotline 7j/7 en saison de chasse
*Offre soumise à conditions (en fonction de la réussite de la chasse).
La cession de gibier est soumise à des réglementations. Retrouvez-les sur www.gibierpourtous.fr.
Ne pas jeter sur la voie publique

# VIE SCOLAIRE

## Ecole de Mézangers

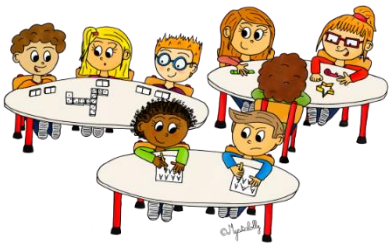

**Les horaires**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h / 14h00-16h30.

**Les élèves de l'école s'engagent pour l'environnement.**

Dans le cadre d'une action de sensibilisation à l'environnement dans le cadre de l'action Sensibilis'haie, le classe de CE/CM de la commune a participé à une opération de plantation d'arbres sur le parking situé à proximité du plan d'eau.

Encadrés par l'équipe enseignante et accompagnés par les services municipaux, la fédération nationale de la chasse, les élèves ont découvert les différentes étapes de la plantation et le rôle essentiel des arbres dans la préservation de la biodiversité, l'amélioration du cadre de vie et la lutte contre le réchauffement climatique.
Cette initiative contribue à l'aménagement durable du site du plan d'eau, qui bénéficiera à terme d'espaces ombragés plus agréables pour les usagers. Elle illustre également l'engagement de la commune en faveur de l'éducation à l'environnement et de la participation des jeunes citoyens.

**Les élèves découvrent les contes de façon ludique.**

Une intervenante de la médiathèque d'Évron est venue présentée une version du conte « Boucle d'or et les trois ours » à l'aide d'un tapis en tissus. Cette version est celle de l'album « les trois ours ». Elle reviendra deux autres fois pour faire découvrir d'autres histoires adaptées d'album.

**Les élèves de l'école jardinent.**

Les élèves de MS, GS et CP ont planté une dizaine de framboisier dans le jardin de l'école en espérant récolter des framboises l'été prochain.

**Les élèves de l'école s'entrainent au Gué de Selle.**

Lors de leur programmation de sport, les élèves de CP, CE et CM se sont entrainer à la course longue. Les CM2 ont participé au cross du collège Paul Langevin. Pour clôturer leur travail, ils ont réalisé un parcours en courant au Gué de Selle, les maternelles sont venus les encourager et leur offrir un goûter préparé en classe.

**Mme Emmanuelle PIRANY** : Enseignante et directrice de l'école en charge de la classe PS-MS-GS-CP.
**M. Simon LETESSIER** : Enseignant en charge de la classe CE1-CE2-CM1-CM2


Contact Ecole :
Mme Emmanuelle PIRANY - Directrice de l'école de Mézangers
« Les P'tites Mézanges » - 13 Rue de la Dame Verte - 53600 Mézangers
Tél : 02.43.90.65.72 - Mail : ce.0530331X@ac-nantes.fr


*Pour toute inscription, contactez la mairie.*

# Services périscolaires

**CANTINE**

Le tarif d'un repas à la cantine est de 4,55 €.
**ATTENTION : les repas sont à commander à l'année ou au plus tard le jeudi soir pour la semaine qui suit.**
L'adresse mail **cantinemezangers@orange.fr** vous permettra de faire vos réservations de repas ou annulation (en cas d'absence).
**Tout repas qui n'aura pas été annulé le matin avant 9h sera facturé.**

Dans un souci de sécurité pendant le temps de surveillance du midi, nous vous rappelons que les enfants déjeunant chez eux ne peuvent revenir à l'école qu'à partir de **13 h 50** ; l'école ne commençant qu'à 14h.

**GARDERIE**

| | Horaires Arrivée ou Départ des enfants à MÉZANGERS | Tarifs de la commune de MÉZANGERS |
|---|---|---|
| matin | Entre 6h45 et 7h30 (à titre exceptionnel sur demande) | 0,50 € / quart d'heure |
| | Entre 7h30 et 8 h | 0,50 € |
| | Entre 8 h et 8h20 | gratuité |
| soir | Entre 16 h 30 et 17h00 | gratuité |
| | Entre 17h00 et 18h30 | 0,50 € la demi-heure |
| | Après 18h30 | 5,80 € |
| | Forfait annuel fréquentation exceptionnelle (cantine/garderie) | 15,00 € |

*Toute période commencée est due.*

**RAPPEL** :
Seules les familles, ayant déposé une demande officielle en mairie et validée, sont autorisées à déposer les enfants à la garderie à titre exceptionnel avant 7 h 30 et avec un délai de prévenance raisonnable (2 à 3 jours) auprès du personnel ; l'horaire habituel restant 7 h 30 pour les autres enfants.

---

# Association des parents d'élèves (APE) de l'école de Mézangers

L'APE de l'école de Mézangers est composée de parents d'élèves bénévoles motivés et convaincus de l'intérêt de partager des idées et compétences pour le bien de nos enfants à l'école et qui offrent de leur temps pour mettre en place des actions dont les bénéfices sont ensuite reversés aux différents projets de l'école.

Comment ?
- En récoltant des fonds (Bourse aux jouets, fête de l'hiver, fête du vélo, fête de fin d'année), et en les reversant à l'école pour la réalisation de projets et/ou l'achat de matériel ;
- En créant du lien entre les enfants mais également en faisant vivre notre village

**Prochain RDV : Bourse aux jouets et vêtements - Dimanche 8 mars 2026 à la salle polyvalente**
Venez nombreux !

Contact Mail : ape.ecoledemezangers@gmail.com

# VIE ASSOCIATIVE

## Le Point Lecture

### Ouverture le samedi de 10 h 30 à 12 h

N'hésitez pas à nous faire appel pour toutes demandes : réservation de livres, portage de livres à domicile, retour de livres, échanges...

**Le point lecture est ouvert à tous et gratuit**.

8 rue de la Dame Verte
Contact : Stéphanie PASCAL au 06 46 18 55 56

## Café Tricot

Le café tricot vous accueille **toutes les semaines paires**, de **17h à 19h** jusqu'aux beaux jours.

Moment convivial et de partage autour du tricot, du crochet, d'une tisane… au sein du **point lecture de Mézangers**.

**N'hésitez pas** à pousser la porte !

## Club de la Dame Verte

La salle des associations est ouverte à tous les adhérents le **jeudi après-midi à partir de 14 h** pour la pratique des cartes et autres activités.

Le bureau du Club :

| | |
|---|---|
| M. DESLANDES Philippe | Président |
| Mme BEAUPIED Christiane | Secrétaire |
| Mme DESLANDES Soline | Trésorière |

et M. GESLOT Robert, Maire et Président d'honneur

Renseignements : Philippe DESLANDES 07 69 61 75 22 - Christiane BEAUPIED – 06 70 33 18 95

# Gym - Détente Mézangéenne

**La Présidente et les membres de l'association Gym Détente vous présentent tous leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2026.**

Les cours de gym ont débuté le mercredi 10 septembre de 20h00 à 21h00 à la salle des fêtes Sylvain Manson, ils étaient animés par Lucie Cerisier Coach sportive à domicile sur le secteur d'Evron (Lulu Body's Coach) et Pétra en binôme, c'est-à-dire 1 mercredi sur 2.
Nous avons accueilli 6 nouvelles adhérentes pour cette saison 2025-2026, ce qui nous amène à 24 adhérent(e)s dont 1 homme, l'adhésion était de 50€ avec la possibilité d'une réduction, jusqu'à 4 coupons de 5€ par adhérent. Les coupons sport étaient offerts lors du passage en caisse fin août d'HYPER U et U Express pour un achat de 100€.
Depuis la reprise du mercredi 7 janvier 2026, les cours sont désormais assurés uniquement par Lucie Coach Sportive. Les cours proposés sont du Pilates, du stretching, des circuits trainings (renforcement musculaire, cardio, boxing.). Chaque cours commence par un échauffement articulaire suivi du corps de séance et se termine par des étirements.

Nous remercions Pétra pour son engagement dans l'association depuis 5 ans et nous lui souhaitons une bonne continuation dans son nouveau projet professionnel.
Nous vous proposons une Offre mi-saison à 40€ à partir du 4 février 2026, vous avez la possibilité de venir à une séance découverte ou une offre fin de saison à 25€ à partir du 1er avril 2026, n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.
La gym détente était présente lors du Marché de Noël du comité des fêtes le 6 décembre 2025 afin de vous proposer la vente de sapin. L'opération sera reconduite pour la fin d'année 2026 avec les précommandes qui vous seront proposées dans le prochain bulletin municipal (fin septembre).
Les membres de l'association se sont retrouvés dans la bonne humeur le mercredi 21 janvier autour de la traditionnelle galette après le cours de gym.
La prochaine saison débutera le mercredi 11 septembre, vous retrouverez les infos dans le prochain bulletin ou sur la page Facebook GYM Détente Mézangéenne

Composition du bureau : Jeannine LEBOUVIER : Présidente Annie HEURBIZE : Secrétaire
Virginie THION : Trésorière Patricia FOUQUET, Patrick JACOB : membres du bureau

Pour tout renseignement : Mme LEBOUVIER 02 43 90 77 86 ou 06 76 54 78 73 ou
gymdetentemezangenne@gmail.com

# Twirling - TCCM

**Le TCCM en marche pour les compétitions !**

Qui dit nouvelle année dit nouvelles résolutions ! Alors pour le TCCM ce sera beaucoup de sourires, une motivation sans faille et surtout énormément de soutien pour cette nouvelle année et saison !

C'est maintenant la dernière grande ligne droite pour le club de Twirling Bâton de Mézangers ! Les athlètes, le bureau et les coachs sont sur le qui-vive à moins d'un mois de la première compétition de l'année qui aura lieu le 07 et 08 février 2026 à Sillé le Guillaume (compétition départementale - 53). Athlètes et bénévoles et parents ne manquent pas de motivation pour garantir une belle saison !

Le Twirling Club Coëvrons Mézangers tient à remercier ses nouveaux, ainsi que ses fidèles sponsors pour leur soutien si précieux. Un grand merci également à tous pour votre présence et votre énergie lors de notre traditionnelle soirée tartiflette ! Mention spéciale également pour Hugo, notre talentueux photographe qui nous permets d'immortaliser toutes les étapes importantes de nos athlètes. (2h.visuals sur instagram)

2h.visuals

TWIRLING CLUB COËVRONS MEZANGERS TCCM

Vous pouvez d'ores et déjà noter dans vos calendriers deux dates importantes pour l'année qui arrive !

- Le samedi 13 juin 2026, pour le gala de fin d'année qui aura lieu à la salle multisports Hubert Gueniffey à Évron
- Le samedi 10 octobre 2026 pour renouveler notre soirée tartiflette édition 2026 !

De plus, nous allons lancer des ventes de gâteaux St Michel ainsi qu'une vente de saucissons dans les prochains mois.

Le TCCM vous souhaite une merveilleuse année 2026. Qu'elle soit remplie de bonheur et de réussite !

Renseignements et inscriptions auprès de Sandrine ANTUNES au 06 06 96 44 69
ou par mail tccm05303@outlook.fr

# ASFM
## (Association Saint-Front de Mézangers)

L'association Saint Front de Mézangers poursuit ses activités en rassemblant des devis pour la réfection de la toiture de notre église Romane, patrimoine incontournable de la commune. Dans le même temps, elle a pris contact avec des associations liées au patrimoine religieux pour récolter des subventions à même de compléter le budget.
Un concert de la chorale paroissiale en mars 2025 a déjà permis de récolter des fonds pour cette réfection. Dans le même ordre d'idées, un projet de remise en vigueur de la fête de la Saint Front est à l'étude pour 2026.

L'association vit grâce aux cotisations et adhésions des membres, des dons des personnes généreuses et probablement de legs. Merci aux donateurs actuels qui s'associent à nous pour le financement des travaux.

L'adhésion pour l'année 2025-2026 est fixée à 20€.

Pour toute information et adhésion : vous pouvez contacter Monsieur Rémy JALLU - 14 avenue des Cerisiers 53600 Mézangers ou 06 70 78 83 94

Contact par mail : assosfm@free.fr – Site internet de l'association : **http://assosfm.free.fr**

# PROJET 2026-2030 : rénovation de la toiture de l'église

*(sous réserve des financements publics et des dons)*

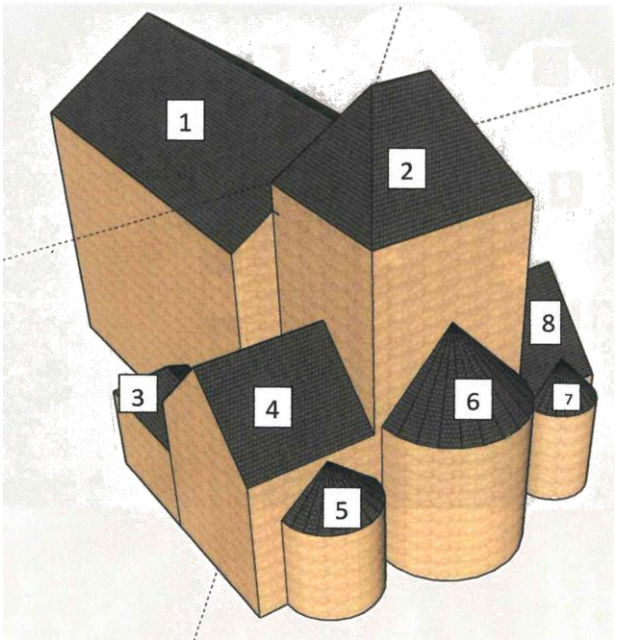


FONDATION DU PATRIMOINE

Objectif de dons pour la tranche 1 : minimum 12 000 €
Collecte de dons à ouvrir en ligne avec la Fondation du Patrimoine avant la fin 2025 (sur 5 ans maximum)
A noter, c'est la Fondation qui gère la partie comptable et fiscale de la collecte (reçus fiscaux).
Tous les dons sont déductibles des impôts entre 60 % et 75 %.

Autres financements publics à solliciter : DETR/Etat, Contrat de territoire CD53, Région PDL, 3C Patrimoine…

| Phases de travaux | Nature des dépenses | Montant HT en € | Calendrier de réalisation |
|---|---|---|---|
| Tranche 1 | Couverture partie 1<br>Maçonnerie mur | 47 522,60 €<br>1 820,00 € | 2026 |
| Tranche 2 | Couverture parties 2 et 3 | 36 718,29 € | 2028 |
| Tranche 3 | Couvertures parties 4,5,6,7 et 8 | 56 426,80 € | 2030 |
| **TOTAL** | | **142 487,69 €** | |

*Renseignements en mairie ou auprès de l'association*

# Les Frapadingues (Théâtre amateur)

**Tous les membres de la troupe des Frapadingues vous offrent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année**

La saison 2026 se termine et ce fut une belle saison. Comme habituellement, le public a répondu présent et nous le remercions vivement.

Après une période de repos, nous nous retrouverons pour l'assemblée générale au printemps avant la préparation de la saison 2027.

Les dates de représentations 2027 vous seront communiquées dans le bulletin municipal de septembre.

Voici quelques photos de nos comédiens qui nous ont bien fait rire et passer de bons moments.

Nos jeunes filles qui assurent

Nos comédiens intergénérationnels (dont certains débutants) de la pièce « Mystère au Manoir Vallandry »

Nos 10 comédiens de la pièce « Le paradis c'est bien ici »

***Rendez-vous Janvier 2027 pour des nouvelles représentations.***

Renseignements par mail : frapadingues.mezangers53@gmail.com

# Mézan'Musique

L'association est toujours très active et propose des cours et répétitions de salsa et Bachata 2 dimanches après-midi par mois à des danseurs expérimentés.

Des stages de salsa et de West Coast Swing sont parfois proposés.

Renseignements et contacts : 06 77 05 28 38 / Rejoignez-nous sur Facebook "salsa et bachata à Mezangers".

---

# Chorale

Créée à l'initiative de M. Henri BOUGEROLLE en novembre 2022, afin de partager son amour du chant et de la musique, la chorale de Mézangers est un groupe de chanteurs amateurs qui apprend des techniques vocales, des chants profanes et religieux.

Vous aimez chanter, vous aimez la musique et partager ce plaisir, la Chorale de Mézangers vous invite à la rejoindre les mardis à partir de 17h à la salle de la Dame Verte dans la bonne humeur.

Un apéro dinatoire s'en suit pendant lequel nous partageons une ambiance festive et conviviale.

Rejoignez-nous, nous vous accueillerons avec grand plaisir

Jour : Tous les mardis
Heure : 17h
Lieu : Salle de la Dame Verte à Mézangers
C'est gratuit.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Yolande YAPO par téléphone au 07 80 47 19 11 ou par mail : chorale.mezangers@gmail.com

NOUVEAU

# ASM
# Association Sportive de Mézangers

## Un souffle de renouveau dans la commune

### Amateur de ballon rond et d'ambiance festive, voici la création du club Mézangers A.S.

L'histoire commence par 3 hommes qui souhaitent créer quelque chose de leurs propres mains.
Un mouvement né par les confrontations virtuelles, transposées sur nos pelouses réelles. Une passion commune qui nous a fait organiser un match amical entre amis.

### Et de là, le projet prend forme !

Président et coach adjoint : M. NIEL Christopher
Secrétaire et joueur : M. JAVAUDIN Tanguy
Trésorier : M. DESVAUX Jérémy

### Un sponsor : BOUCHER SERVICES

Un grand MERCI à notre sponsor qui rend le projet plus grand !

Le club est composé d'environ 20 à 30 personnes (joueurs et dirigeants) dont 65% fait partie de BS.
Nous sommes sur le terrain de foot de Mézangers les mardis et vendredis soirs.
Si l'envie de chausser les crampons vous tente, rejoignez-nous !

Nous recherchons des bénévoles (arbitrage).

Pour plus d'informations, contactez-nous au 06-58-92-78-94 – Jérémy DESVAUX

# Comité des fêtes de Mézangers

**Toute l'équipe du Comité des Fêtes de Mézangers vous présente tous leurs vœux de réussite et surtout de bonne santé pour cette nouvelle année.**

**Merci d'être venu à nos animations en 2025 ! Elles ont connu de très jolis succès !**

En 2026, sous réserve que ce programme soit validé lors de notre AG qui aura lieu vers la mi-mars, nous devrions organiser :

- Un concours de pétanque le 1er mai
- La traditionnelle assemblée communale avec le samedi 25 juillet, un concours de pétanque et la soirée cochon grillé et le vide greniers le dimanche 26 juillet
- La soirée moules/frites le samedi 24 octobre
- Le marché de Noël le samedi 5 décembre

Pour information, il est fort probable que les places aux soirées Cochon grillé et Moules frites soient vite prises d'assaut car nous avons d'ores et déjà des demandes de réservations.

En 2026, nous allons créer une nouvelle page Facebook « Cdf Mezangers » afin de pouvoir l'adosser à un compte Instagram afin d'être au plus près de l 'actualité et la page actuelle sera progressivement réduite pour finalement disparaître. Merci de tenir compte de cela.

En ce début d'année, notre priorité est d'organiser une sortie récréative pour remercier les membres du CDF et les personnes qui nous ont données un coup de main ponctuel en 2025 car, sans eux, rien ne serait possible !

Et, d'ailleurs, pourquoi ne viendriez-vous pas avec nous dans l'équipe ou pour offrir une aide ponctuelle ? Notre porte vous est grande ouverte ! Toute aide est la bienvenue et vraiment appréciée car, indirectement, elle contribue à garder la vitalité et l'attractivité du village !

Suivez nous sur Facebook : https://www.facebook.com/groups/905427913996865
Renseignements : cdf.mezangers@gmail.com / Stéphane PINSON 07 88 40 76 59

# Heure Musicale - Ancienne École

## De la musique, du théâtre et de la chanson

Après une première date, le dimanche 18 janvier avec le comédien-poète Alain Gerbault qui nous a offert un florilège de poésies, je vous présente les prochains rendez-vous pour l'année 2026. Ils seront l'occasion de découvrir des artistes de différentes disciplines :

| Date | Événement |
|---|---|
| Samedi 14 mars, 20h00 | Musique : *Trio Sérénade* |
| Samedi 6 juin, 20h00 | Théâtre : *Le Grand Retour de Boris Spielman* |
| Jeudi 9 juillet, 20h00 | Musique : *Ensemble Caravage* |
| Samedi 19 septembre, 20h00 | Musique improvisée : *Duo Brain Lift* |
| Vendredi 27 novembre, 20h00 | Chanson : *Gwen Soli et Monsieur G.* |

Entrée sur réservation (nombre de places limité). Participation libre et consciente pour soutenir les artistes professionnels qui présentent leurs créations les plus récentes.

Au plaisir de vous y retrouver avec tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

**Réservations** : Frédéric Reynier 06 37 98 43 77 ou en ligne : https://freynier.ayazpoor.fr/

HEURE MUSICALE – ANCIENNE ÉCOLE
Trio Sérénade
La combinaison instrumentale, flûte, alto et guitare est sans doute la plus équilibrée et la plus aboutie de la littérature de musique de chambre avec guitare.
À découvrir sans attendre !
Julie Valognes / Nicolas Courtin / Séverine Joly
flûte guitare alto
SAMEDI 14 MARS - 20H

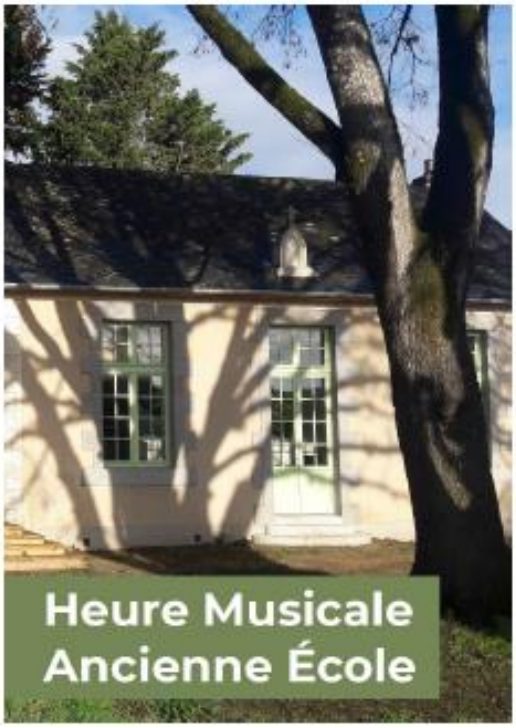

Compagnie théâtrale de L'Envol

# L'ECOLE DE L'ACTEUR

***Cours de théâtre adolescents et adultes (à partir de 17 ans)***

**Les élèves de l'école présenteront leur nouvelle création**

# « LES PAS PERDUS »

***de Denise Bonal***

## 5 et 6 Juin 2026 à la Salle des Fêtes de Mézangers

Lieu des « au revoir » et des « adieux », lieu aux histoires meurtries, aux décisions décousues, aux envols vainqueurs, lieu de toutes les souffrances, de toutes les interrogations et de tous les espoirs, lieu des larmes chaudes et des serments hâtifs, lieu des derniers sourires, des paroles qu'on oubliera jamais et des baisers donnés pour la vie, voici la gare.

La gare déclinée sous toutes ses formes de la plus banale à la plus inattendue, grouillant d'humanité. Une multitude de trajectoires individuelles juxtaposées par la magie du théâtre.

**Nous recherchons des figurants volontaires de Avril à Juin 2026 pour participer à la création de la pièce « Les Pas Perdus ».**

**Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à nous contacter par mail ou téléphone.**

Compagnie Théâtrale de l'ENVOL - Gilles Langlois Tél : 06 72 78 55 73
Site internet : https://www.compagnie-theatrale-lenvol.com
Mail : lenvoltheatre@gmail.com

# Association Le Nid du Bonheur

## Maison d'Assistantes Maternelles

4 route de la Bouverie - MEZANGERS

*L'association « le Nid du Bonheur » a été créé le 19 mars 2014 afin d'ouvrir une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM), ayant pour but de promouvoir et de coordonner toutes les initiatives susceptibles d'améliorer les conditions d'accueil des enfants de 0 à 6 ans.*

Toute la MAM vous souhaite ses meilleurs vœux pour la nouvelle année 2026 !!!

Un petit spectacle sur le thème de Noël, animé par Mr Pertron, a été proposé aux enfants en novembre dernier. Ils se sont montrés très attentifs et très intéressés.

Quelques petites activités à la Mam…

Le Père Noël est passé comme chaque année et à déposé tous les cadeaux au pied du sapin.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter par téléphone au 02.43.90.34.93

Par mail ; leniddubonheur@gmail.com

**Angélique G (Angie), Angélique M (Angel) et Pamela**

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter par téléphone au 02.43.90.34.93
ou par mail : leniddubonheur@gmail.com
ou venir nous rencontrer à la MAM - 4 route de la Bouverie (direction Sainte Gemmes le Robert)

# Café associatif « La P'tite parenthèse »

En ce début de 3e année d'existence, toute l'équipe de bénévoles vous souhaite une belle et douce année 2026.

Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 20 mars à 18 h 00 pour fêter la Saint-Patrick et le printemps.

Dress code : une touche de vert.

Toutes les idées d'animation sont les bienvenues, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter ensemble.

Plusieurs animations à venir :
après-midi jeux de société, vide-dressing printemps/été adulte, concerts, …

Pour passer un moment sympathique, rejoignez-nous !

Ouverture un vendredi /mois à partir de 18h

Pour tout renseignement : Facebook, Instagram et affichages

# VIE DES COMMERCES ET ENTREPRISES

## LES DÉLICES DE CÉCILIA

---

TRAVAUX RÉALISÉS PAR
PEINTRE EN BÂTIMENT & SOLIER
COLLET CHRISTOPHER
06 73 49 80 97
christophercollet081@gmail.com
6 route de la bouverie
53600 MÉZANGERS
Peinture intérieure - extérieure / Pose sol PVC et stratifié

---

## LA BELLA PIZZA

**<u>Présence à Mézangers / parking Mairie</u>**

**LE VENDREDI DES SEMAINES PAIRES**

***de 18 h à 22 h***

**Commandes : 06 98 66 81 90**

# Nos Pizzas

Tarif

## Base Tomate

Margarita: sauce tomate, mozza, huile d'olive, origan — 9.50e

Jambon: sauce tomate, mozza, jambon blanc, origan — 10e

Jambon Royale: sauce tomate, mozza, jambon blanc, champignons, œuf, olives, origan — 11.50e

Chorizo: sauce tomate, mozza, chorizo, tomates, origan — 12e

Merguez: sauce tomate, mozza, merguez, poivron, origan — 12e

Burger: sauce tomate, mozza, viande hachée, oignons, tomate, cheddar, origan — 12,50e

Végé: sauce tomate, mozza, courgette, champignon, poivron, origan — 11e

## Base crème

Raclette: Crème, mozza, pdt, jambon blanc ou *jambon de parme, fromage à raclette, oignon, tomate, origan — 13,50e

Chicken: Crème, mozza, poulet, oignon, cheddar, origan — 13e

Biquette: Crème, mozza, chèvre, miel, roquette, sésame, origan — 12,50e

Océan: Crème, mozza, saumon, origan, persil, citron — 13e

Fromagère: Crème, mozza, emmental, cheddar, chèvre origan — 12e

## Les Spécial:

Ch'ti: crème, mozza, poulet, pdt, maroille, origan — 14.50e

Burrata: Crème, mozza, jambon de parme, tomate, roquette, burrata, huile d'olive, origan — 14.50e

Carnivore: sauce BBQ, mozza, viande haché, merguez, chorizo, oignons, cheddar, origan — 14.50e

L'Italienne: Mozza, mortadelle, tomate, roquette, parmesan, pistache, huile d'olive — 13.50e

## Pizza du moment a demander au camion ou par téléphone

Compose ta pizza: 13.50e ou 14.50e
base au choix, mozza, 1 ou 2 viande, 2 légumes 1 fromage au choix

## Menu enfants: 8e

Au choix pizza(margarita, jambon, poulet ou fromagère) , Capri Sun et kinder

## Produit seul:

Boisson: coca, Orangina, Ice Tea, oasis — 2e

Bi-goût possible+1.50euros sup
Supplément légumes0,80ct
Supplément oeuf / fromage 1e
Supplément viandes 1.50e

Suite

## Pizz d'wich

Version Végé possible — seul 11.50e — En menu dessert boisson 13.50e

Jambon: sauce tomate, mozza, jambon blanc

Merguez: sauce tomate, mozza, merguez, poivron

Fromagère: crème, mozza, emmental, cheddar,

Viande hachée: sauce tomate, mozza, viande hachée cheddar

Chorizo: sauce tomate, mozza, chorizo, tomate

## Sandwich italien

servie froid version végé possible 11.50 seul 12.50 avec boisson

Pesto pistache, roquette, mortadelle, tomate, burrata, pistache concassée et huile d'olive — 12e seul 13e avec boisson

Pesto tomate roquette jambon de parme tomate mozza pignon de pain et huile d'olive

## Dessert fait maison: 3e au choix

Tiramisu: nutella cookies, spéculos, kit kat ,

Nous contacter, nous suivre ou nous privatisée
Tel:06/98/66/81/90
Web: labellapizzajl.fr
Facebook: La bella pizza
Insta: labellapizzaJL
TikTok: labellapizzajl

# LULU BODY'S COACH

# EDUCATRICE SPORTIVE

## Spécialisée en sport santé et maladies chroniques

## Conseillère en nutrition

**Lucie Cerisier**

Lulu Body's coach
Sport santé et Nutrition

## COURS À DOMICILE

- sport santé
- réadaptation à l'effort
- Pilates / stretching
- Perte ou prise de poids
- Renforcement musculaire

SI services à la personne

BÉNÉFICIEZ DE
**-50%***
DE RÉDUCTION
ou CRÉDIT D'IMPÔT
*Selon l'article 199 sexdecies du code général des impôts

Je me déplace avec mon matériel à votre domicile dans un rayon de 20 à 25 km de Mézangers.

Chaque séance est personnalisée et adaptée à chacun.

lulubodyscoach@gmail.com

06.29.44.46.96

# Poney-Club du Gué de Selle

Situé à proximité de l'étang du Gué de Selle (juste après le petit parking de la route d'Hambers D272), le poney-club propose depuis 1987, dans un domaine de 60 ha, plusieurs activités à partir de 7 ans.

**COURS D'ÉQUITATION Enfants / Ados / Adultes**

- le mercredi et le samedi pour les enfants
- le jeudi et le vendredi pour les adultes

Venez nous rendre visite !

Poney Club du Gué de Selle
Carmen et Xavier OUTIN
02 43 90 62 80

Poney-Club du Gué de Selle
La Petite Coudrière - 53600 MEZANGERS
Tél. : 02 43 90 62 80 - Mail : stageponey@wanadoo.fr - Site internet : www.stageponey.com

---

# MULTI 3D SOLUTIONS

L'impression 3d permet de refaire ou de créer des pièces en plastique pour des usages multiples comme la décoration, l'outillage, les jouets, le bricolage. C'est aussi une alternative aux pièces que vous ne pouvez plus trouver dans les services après-vente ou sur internet.

Pour éviter de remplacer votre cabine de douche complète si la poignée de la porte est cassée, grâce à la technologie de l'impression 3D, il est possible de refaire juste la poignée et vous permettre ainsi de faire des économies.

Pour réaliser ce type de pièce, j'utilise un scanner 3d, capable de « photographier » votre pièce sur plusieurs angles afin de la recréer en 3 dimensions. Ensuite, place à l'impression avec un filament adapté à l'usage de la pièce, dans le cas d'une poignée pour cabine de douche, ce sera de l'ABS.

Il existe un grand nombre de matière : plastiques à usage alimentaire, jouets, haute résistance mécanique et thermique, souple, il suffit de demander : à chaque matière, un usage.

On parle souvent de la pollution générée par le plastique. Les filaments recyclés pour l'impression 3d sont issus d'un processus de valorisation des déchets qui permet de réutiliser des matières plastiques usagées. Le filament recyclé pour impression 3D permet de diminuer l'impact sur l'environnement en donnant une seconde vie aux déchets plastiques.

En résumé tout ce qui est en plastique peut être fabriqué avec cette technologie.

Pour ce faire, il suffit de me confier la pièce à refaire, ou un plan.

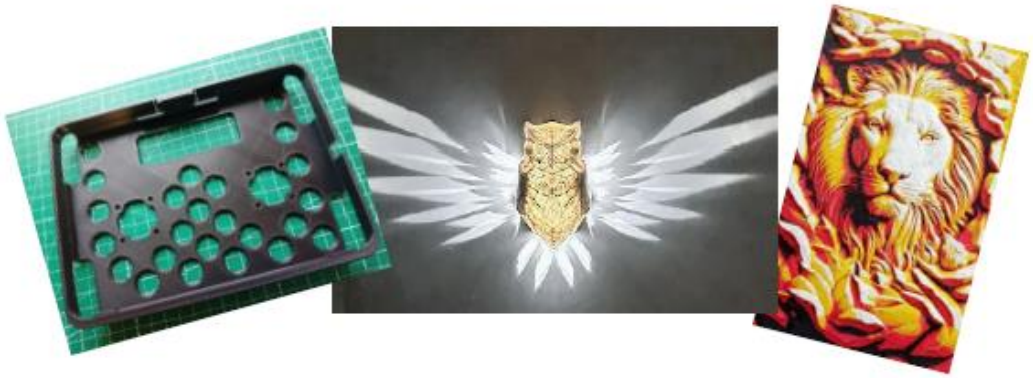

Pour plus de renseignements, contactez Eric LACAULT au 06 32 30 58 17
ou par mail : multi3dsolutions@gmail.com ou venez le rencontrer.
12 impasse du petit Perrot – 53600 MÉZANGERS
Site internet : www.multi3dsolutions.fr

# Hôtel-restaurant Au Relais du Gué de Selle

*Depuis le 1er mars 2019, Anthony Detemmermann et Aurélie Di Gennaro sont les nouveaux propriétaires de l'hôtel-restaurant Au Relais du Gué de Selle, à Mézangers*

Relais du gué de selle
HÔTEL ★★★ & RESTAURANT

**LE RESTAURANT**
Du mardi au samedi au déjeuner : Menu Découverte à 38 € et la carte, Menu inspiration bistrot de 18,50 € à 25 €
Du lundi au samedi au dîner : Menu Découverte à 38 € et la carte
Le samedi midi et soir et le dimanche midi : Menu Dégustation en 6 services à 75 € (99 € avec accord mets et vins)
Le dimanche midi : Menus à 39 et 53 €, menu Dégustation à 75 € en 6 services (99 € avec les accords mets et vins)
Le lundi soir : restaurant ouvert pour les clients de l'hôtel.
La carte est servie en semaine du mardi au samedi au déjeuner et au dîner. Déjeuner en terrasse, selon la météo.

**LE BISTRO DU RELAIS**
C'est une formule rapide mais toujours de qualité qui devrait vous séduire...
du mardi au vendredi au déjeuner (hors jours fériés)
1 Entrée + 1 Plat ou 1 Plat + 1 Dessert : 18.50€
1 Entrée + 1 Plat + 1 Dessert : 25 €
Si le temps le permet, service en terrasse au bord de l'eau.
Cette formule n'est pas proposée au mois d'août.

**NOUVEAU** **- Livraison de plateaux chauds pour les entreprises**
**- Plats à emporter pour les repas de famille / entreprises**

**HÔTEL :** Hôtel ouvert tous les jours sauf dimanche soir (de novembre à mars)

**LA CABANE PERCHÉE** (de mai à septembre)
**BANQUETS & RÉCEPTIONS** de 8 à 130 personnes.
**RÉUNIONS & SÉMINAIRES** (espaces de 19 à 100 m²)
**PISCINE CHAUFFÉE** en saison (uniquement pour les clients de l'hôtel)
**OFFRE MASSAGE** dans un espace dédié par nos praticiennes de massage

- Location de vélos électriques
- Recharges véhicules électriques et Tesla
- Salon de modelage, de réflexologie
- Cours de yoga et de CrossFit
- Boutique de produits locaux

Contact : 02 43 91 20 00
34 Les Pêcheries – 53600 MEZANGERS
Adresse mail : reception@relaisduguedeselle.fr
Site internet : https://www.relais-du-gue-de-selle.com

# Conseillère en immobilier

# Chambres d'hôtes / Gîtes

## CHAMBRE D'HÔTES - MANOIR DE LA GRANDE COUDRIÈRE

1 chambre de 30 m²
2 personnes
1 salle de bains

Monument Historique situé à Mézangers, le Manoir de la Grande Coudrière dispose d'une terrasse et offre une vue sur le jardin.

Passez une nuit exceptionnelle dans un décor historique ! Vous pourrez également vous détendre dans le jardin et vous balader à proximité à l'étang du Gué de Selle.

M. et Mme RICHARDOT – Le Manoir de la Grande Coudrière – 53600 MÉZANGERS
06 64 59 19 64

# COMMUNE DE MÉZANGERS

# Calendrier

## Février à août 2026

| | | |
|---|---|---|
| Mercredi 4 février | Balayage des rues (Bourg et Lotissements) | Commune |
| Dimanche 8 février | Match Mézangers AS / Soulgé Louvigné FC3 – 15h | ASM / Foot |
| Dimanche 8 mars | Bourse aux jouets et vêtements | APE Ecole de Mézangers |
| Dimanche 8 mars | Match Mézangers AS / Martigné s/May AS3 – 15h | ASM / Foot |
| Samedi 14 mars | Musique Trio Sérénade – 20h | Heure musicale |
| Vendredi 20 mars | Fête de la Saint-Patrick et du printemps 18h | Café La P'tite parenthèse |
| Dimanche 29 mars | Match Mézangers AS / Voutré CA3 – 15h | ASM / Foot |
| Mercredi 1er avril | Balayage des rues (Bourg et Lotissements) | Commune |
| Jeudi 9 avril | Passage Région Pays de la Loire Tour | 14h30-15h30 |
| Dimanche 19 avril | Match Mézangers AS / St Jean s/ May US2– 15h | ASM / Foot |
| Vendredi 1er mai | Concours de pétanque | Comité des Fêtes |
| Dimanche 10 mai | Commémoration du 8 mai – 11h | Commune |
| | Match Mézangers AS / Montsûrs USCP4– 15h | ASM / Foot |
| Dimanche 17 mai | Match Mézangers AS / Contest St Baud. AS4 – 15h | ASM / Foot |
| Mercredi 3 juin | Balayage des rues (Bourg et Lotissements) | Commune |
| Vend. 5 et Sam.6 juin | Théâtre Les Pas perdus de Denis Bonal | Théâtre L'Envol |
| Samedi 6 juin | Théâtre Le Grand Retour de Boris Spielman – 20h | Heure musicale |
| Jeudi 9 juillet | Musique Ensemble Caravage – 20h | Heure musicale |
| Mercredi 22 juillet | Balayage des rues (Bourg et Lotissements) | Commune |
| Samedi 25 juillet | Concours de pétanque | Comité des Fêtes |
| | Soirée Cochon grillé | Comité des Fêtes |
| Dimanche 26 juillet | Vide-greniers | Comité des Fêtes |

**Autres dates à retenir dès maintenant :**

| | | |
|---|---|---|
| Samedi 19 septembre | Musique improvisée Duo Brain Lift 20h | Heure musicale |
| Mercredi 7 octobre | Balayage des rues (Bourg et Lotissements) | Commune |
| Samedi 10 octobre | Soirée Tartiflette | Twirling TCCM |
| Samedi 24 octobre | Soirée moules-frites | Comité des fêtes |
| Vendredi 27 novembre | Chanson Gwen Soli et Monsieur G. | Heure musicale |
| Mercredi 2 décembre | Balayage des rues (Bourg et Lotissements) | Commune |
| Samedi 5 décembre | Marché de Noël | Comité des fêtes |